

par elle-même, n'a pas pour but de conduire à la perfection celui qui est revêtu du caractère sacerdotal, mais de procurer par son ministère la perfection des fidèles.

Nous ne disons pas que le prêtre ne puisse pas se sanctifier dans l'exercice de son ministère, loin de là; encore moins disons-nous que celui qui reçoit le sacerdoce n'a pas à se préoccuper de la sainteté: car, selon saint Thomas, le poids du sacerdoce ne doit être posé que sur des épaules desséchées par la sainteté. (2a 2ae, q. 189, a. 1, ad 5.)...

En pratique il ne faudrait pas se hâter de refuser, comme séminariste, un jeune homme qui serait animé de si belles intentions, mais prendre un temps convenable pour réfléchir, car il pourrait y avoir d'autres considérations à faire.

De même il n'est pas recommandé de renvoyer immédiatement, dans le siècle, un jeune homme qui ne manifestera pas tout d'abord et explicitement une volonté conforme en tout point à la doctrine ci-dessus exposée. Par faute de connaissance, par imperfection de son amour, il n'a pas encore une intention pleinement droite; mais avec la volonté de devenir un bon prêtre, pendant son temps de séminaire, il pourra, avec la grâce de Dieu, redresser ses intentions, les purifier, et arriver à vouloir le sacerdoce dans tout ce qu'il a de captivant pour une âme vraiment pure et généreuse....

## L'Association des Prêtres-Adorateurs Moyen de Sanctification.

### *Première fin de l'Association.*

**Former des "adorateurs en esprit et en vérité."**

( Suite. )

I. — *L'Association des Prêtres-Adorateurs fournit au prêtre le moyen de multiplier et de prolonger ses visites au Très Saint Sacrement.* — Ce moyen, — nos Confrères le connaissent bien — c'est la pratique fidèle de l'heure d'adoration. La condition essentielle, en effet, pour faire partie de l'Œuvre, est de faire